



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
Mairie de RODALBE
31 rue Principale
57340 RODALBE

Affaire suivie par : Francis FISCHER *FF*
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO Code : ASPE-L11

Objet : **Dossier de déclaration concernant le projet de renouvellement et sécurisation des conduites d'alimentation en eau potable entre le forage à Rodalbe et le réservoir de Bénestroff**
Accord immédiat

Metz, le 28 AVR. 2014

PJ : **Dossier de déclaration**
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Franchissement en souille du ruisseau de l'Albe à RODALBE**

Ce dossier a été déposé par : le Syndicat Intercommunal des Eaux de Rodalbe & Environs

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2014-00036** en date du **28 AVR. 2014**», accompagné du courrier de notification, et de la fiche descriptive.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU
PO, la chargée de mission Police de l'eau

VALERIE ANTOINE-POTIER

Chantal BICHLER